

# VILLE DE ROANNE

## DECISION DU MAIRE

### DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibérations des 23 mai 2020 et 24 mars 2022

**N° 2024-10**

#### **COMMANDE PUBLIQUE**

- **Remplacement de menuiseries extérieures au restaurant scolaire Wilson et aux locaux associatifs du Phénix**
- **Marchés à procédure adaptée passés avec SARL GARDETTE et SAYET BERTRAND**

La Ville de Roanne a lancé une consultation relative au remplacement de menuiseries extérieures au restaurant scolaire Wilson et aux locaux associatifs du Phénix (ex-pisciculture et bains-douches).

Cette consultation se décompose en 2 lots détaillés ci-dessous avec possibilité de proposer des variantes respectant a minima les objectifs de ces travaux :

- lot n° 1 : menuiseries PVC Wilson,
- lot n° 2 : menuiseries bois Phénix.

Aucune prestation supplémentaire éventuelle (P.S.E.) n'était demandée.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 2 mois. La durée du contrat est de 6 mois.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 27 octobre 2023 sur le site internet de la Ville de Roanne.

Les offres étaient à remettre, au plus tard, pour le 22 novembre 2023 à 12 heures.

Pendant la consultation, 22 dossiers ont été retirés. Au terme de celle-ci, 3 candidats ont déposé un pli dans les délais :

- 1- BOYER STORES ET FERMETURES – 42 ROANNE
- 2- SARL GARDETTE – 42 LENTIGNY
- 3- SAYET BERTRAND – 42 POUILLY-SOUS-CHARLIEU

Il a été procédé à l'ouverture des plis, à la vérification administrative ainsi qu'à l'analyse des références des candidats par la personne représentant le pouvoir adjudicateur le jeudi 23 novembre 2023.

Les offres ont été analysées en fonction des critères de jugement suivants :

**Lot 1 : Menuiseries PVC Wilson**

1°) Prix : 60 % - notation sur 10 points

2°) Valeur technique : 30 % - notation sur 10 points

3°) Prise en compte du développement durable : 10 % - notation sur 10 points

**Lot 2 : Menuiseries bois Phénix**

1°) Prix : 60 % - notation sur 10 points

2°) Valeur technique : 30 % - notation sur 10 points

3°) Développement durable : 10 % - notation sur 10 points

Vu les rapports d'analyses des offres annexés à la présente décision, les offres des entreprises suivantes ont été classées comme offre économiquement les plus avantageuses :

**Lot 1 : SARL GARDETTE** pour un montant de **30 307,80 € H.T..**

Concernant le **Lot 2**, il a été décidé de déclarer l'offre de SAYET BERTRAND irrégulière et l'offre de BOYER STORES inacceptable et de relancer une procédure avec négociation auprès de ces 2 candidats.

À la suite de cette nouvelle procédure avec négociation, l'offre de l'entreprise **SAYET BERTRAND** a été retenue pour un montant de **30 120,00 € H.T..**

Monsieur le Maire de la Ville de ROANNE,

Vu le rapport ci-dessus,

Conformément à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal,

**D E C I D E**

- de retenir comme offres économiquement les plus avantageuses, les entreprises citées ci-dessus ;

- de signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces afférentes et notamment les différentes modifications pouvant intervenir en cours de marché dans les conditions des articles R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande Publique ;
- que les dépenses en résultant seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au budget investissement.

ROANNE, le 22 JAN. 2024

Le Maire,



**Yves NICOLIN**

Président de Roannais Agglomération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240122-DEC202410-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024

Affichage : 22/01/2024

Rapport à l'attention de Monsieur le Maire  
Sous-couvert de Monsieur le Directeur Général des Services

**Objet : Rapport d'analyse des offres – Remplacement de menuiseries extérieures Wilson et Phenix**

**I - PRESENTATION GENERALE**

La Ville de Roanne a lancé une consultation relative au remplacement de menuiseries extérieures au restaurant scolaire Wilson et aux locaux associatifs du Phenix (ex-pisciculture et bains-douches).

Cette consultation comporte se décompose en 2 lots détaillés ci-dessous avec possibilité de proposer des variantes respectant à minima les objectifs de ces travaux.

- lot n° 1 : menuiseries PVC Wilson
- lot n° 2 : menuiseries bois Phenix

Aucunes prestations supplémentaires éventuelles (PSE) n'étaient demandées.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 2 mois. La durée du contrat est de 6 mois.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 27 Octobre 2023 sur le site internet de la Ville de Roanne.

Les offres étaient à remettre, au plus tard, pour le 22 Novembre 2023 à 12 heures.

**II – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION**

Pendant la consultation, 22 dossiers ont été retirés. Au terme de celle-ci, 3 candidats ont déposé un pli dans les délais.

Il a été procédé à l'ouverture des plis, à la vérification administrative ainsi qu'à l'analyse des références des candidats par la personne représentant le pouvoir adjudicateur le Jeudi 23 Novembre 2023.

A l'issue de cette vérification, les candidats ci-dessous ont été admis à présenter une offre :

- 1- BOYER STORES ET FERMETURES – 42 ROANNE
- 2- SARL GARDETTE – 42 LENTIGNY
- 3- SAYET BERTRAND – 42 POUILLY SOUS CHARLIEU



### III – RAPPEL DES CRITERES

Les critères de jugement des offres sont :

#### **A. Pour le lot 1 : Menuiseries PVC Wilson**

##### ***1 - Prix des travaux : 60 % - notation sur 10 points***

Le candidat présentant la meilleure offre de prix obtiendra la note de 10. Les autres offres de prix seront notées de la manière suivante : Meilleure offre de prix divisée par le prix considéré, le tout multiplié par 10. La pondération est appliquée sur ce résultat.

##### ***2 – Valeur technique : 30 % - notation sur 10 points***

La valeur technique, notée sur la base de 10, sera appréciée à partir du mémoire technique joint à l'offre. Il portera sur les points suivants :

- Moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des travaux **(3 points)**
- Délais d'intervention respect du planning du cahier des charges et proposition d'optimisation des délais au regard du calendrier d'exécution **(3 points)**
- Méthodologie d'intervention pour l'exécution des travaux (mode opératoire pour intervention en site occupé) **(4 points)**

##### ***3 - Prise en compte du développement durable : 10% - notation sur 10 points***

- Prise en compte du développement durable (Labellisation environnementales, écolabels, normes NF,...) **(10 points)**

#### **B. Pour le lot 2 : Menuiseries bois Phenix**

##### ***1 - Prix des travaux : 60 % - notation sur 10 points***

Le candidat présentant la meilleure offre de prix obtiendra la note de 10. Les autres offres de prix seront notées de la manière suivante : Meilleure offre de prix divisée par le prix considéré, le tout multiplié par 10. La pondération est appliquée sur ce résultat.

##### ***2 – Valeur technique : 30 % - notation sur 10 points***

La valeur technique, notée sur la base de 10, sera appréciée à partir du mémoire technique joint à l'offre. Il portera sur les points suivants :

- Moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des travaux **(3 points)**
- Délais d'intervention respect du planning du cahier des charges et proposition d'optimisation des délais au regard du calendrier d'exécution **(3 points)**
- Méthodologie d'intervention pour l'exécution des travaux (mode opératoire pour intervention en site occupé) **(4 points)**

##### ***3 - Prise en compte du développement durable et mesures environnementales : 10 % - notation sur 10 points***

La valeur technique, notée sur la base de 10, sera appréciée à partir du mémoire technique joint à l'offre. Il portera sur les points suivants :

- Certification labellisation bois pour les menuiseries (PEFC–FSC) **(5 points)**
- Performance thermique supérieure à celle mentionnée dans le cahier des charges **(5 points)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240122-DEC202410-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024  
Affichage : 22/01/2024

## IV – ANALYSE DES OFFRES

### A. Pour le lot 1 : Menuiseries PVC Wilson

#### 1 - Prix des travaux : 60 % – notation sur 10 points

Montants à l'ouverture des plis : (estimation du service : 36 023,00 € H.T.)

N° PLI	Candidat	Montant offre H.T	Note sur 10	Note pondérée à 60 %
1	BOYER STORES	39 852,71 €	6.75	4.050
3	SAYET BERTRAND	26 920,00 €	10.00	6.000

#### Commentaires :

Une offre est supérieure à l'estimation du service et l'autre inférieure.  
La moyenne des offres est située à 33 386.36 €HT.

Moyenne des offres : 33 386,36 € HT

Moyenne + 20% : 40 063,63 € HT. Il n'y a pas d'offre anormalement haute d'après ce calcul.

Moyenne -10% : 30 047,72 € HT

L'offre de Bertrand SAYET est réputée anormalement basse, puisqu'inférieure à la moyenne des offres -10%. Il a été demandé à l'entreprise de confirmer son offre ou non. Celle-ci ne l'a pas confirmée.

#### 2 – Valeur technique : 30 % – notation sur 10 points

N° Pli	Candidat	Moyens humains et matériels (3 pts)	Délai d'intervention (3 pts)	Méthodologie (4 pts)	Note sur 10	Note pondérée à 30%
1	BOYER STORES	0.75	1.50	2.00	4.25	1.275
3	SAYET BERTRAND	2.25	2.25	3.00	7.50	2.250

#### Commentaires :

BOYER :

Personnel dédié au chantier non communiqué. L'outillage de chantier est classique. Note à 25%  
Délai d'intervention : fabrication 12 semaines et pose 3 semaines. Le délai de pose est excessif. 50%  
La méthodologie est générique et passe-partout. Elle indique notamment « notre équipe aura un pass sanitaire », mesure ancienne. 50%

SAYET :

Moyens humains : patron (suivi chantier) + 2 poseurs. La liste du matériel est adaptée avec les EPI.  
Note à 75%

Délais d'intervention : conformes au planning. Note à 75%

Méthodologie : générique mais adaptée. Le gérant a visité le chantier ; il a donc appréhendé les spécificités du site. Note à 75%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240122-DEC202410-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024  
Affichage : 22/01/2024

**3 – Prise en compte du développement durable et mesures environnementales : 10 % – notation sur 10 points**

N° PLI	Candidat	Note sur 10	Note pondérée à 10 %
1	BOYER STORES	0	0
3	SAYET BERTRAND	0	0

**Commentaires :**

Pas d'indication notable pour la prise en compte du développement durable chez les candidats.

**CLASSEMENT FINAL LOT 1**

Classement	Candidat	Note prix	Note valeur technique	Note dév. durable	Note totale
1	<b>SAYET BERTRAND</b>	<b>6.000</b>	<b>2.250</b>	<b>0</b>	<b>8.250</b>
2	BOYER STORES	4.050	1.275	0	5.325

**Commentaires :**

L'entreprise SAYET BERTRAND n'ayant pas confirmé son offre, celle-ci est donc irrégulière.  
L'offre de BOYER STORES est au-dessus de l'estimation du service, elle est donc jugée inacceptable.

**Ce lot sera donc lancé ultérieurement en procédure négociée.**

**B. Pour le lot 2 : Menuiseries bois Phenix**

**1 - Prix des travaux : 60 % – notation sur 10 points**

**Montants à l'ouverture des plis :** (estimation du service : 35 501,70 € H.T.)

N° PLI	Candidat	Montant offre H.T	Note sur 10	Note pondérée à 60 %
1	BOYER STORES ET FERMETURES	29 510,05 €	7.09	4.253
2	SARL GARDETTE	30 307,80 €	6.90	4.141
3	SAYET BERTRAND	20 918,07 €	10.00	6.000

**Commentaires :**

Toutes les offres sont inférieures à l'estimation du service.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240122-DEC202410-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024  
Affichage : 22/01/2024

Calcul des offres anormalement hautes et basses compte tenu des gros écarts entre GARDETTE et SAYET :

Moyenne des offres : 26 911,97 € HT

Moyenne + 20% : 32 294,36 € HT. Il n'y a pas d'offre anormalement haute d'après ce calcul.

Moyenne -10% : 24 220,77 € HT

L'offre de SAYET BERTRAND est réputée anormalement basse, puisqu'inférieure à la moyenne des offres -10%.

Sur l'analyse poste à poste, par exemple, BOYER chiffre la menuiserie T2 à 2 503 €, GARDETTE à 2700 € et B SAYET à 1 782 €.

Par contre pour la menuiserie T3, BOYER propose 1 134 €, GARDETTE 970 € et B SAYET 969 €.

Pour la menuiserie T4, BOYER propose 1 365 €, GARDETTE 2 000 € et B SAYET 1 134 €.

Il est difficile de tirer des conclusions sur les différents chiffrages.

Il a été demandé à l'entreprise SAYET BERTRAND de confirmer son offre ou non. Celle-ci ne l'a pas confirmé. **Son offre est donc jugée irrégulière.**

Le nouveau classement est donc le suivant :

N° PLI	Candidat	Montant offre H.T	Note sur 10	Note pondérée à 60 %
1	BOYER STORES	29 510,05 €	10.00	6.000
2	SARL GARDETTE	30 307,80 €	9.74	5.844

### ***2 – Valeur technique : 30 % – notation sur 10 points***

N° Pli	Candidat	Moyens humains et matériels (3 pts)	Délai d'intervention (3 pts)	Méthodologie (4 pts)	Note sur 10	Note pondérée à 30%
1	BOYER STORES	0.75	1.50	2.00	4.25	1.275
2	SARL GARDETTE	3.00	0.75	2.00	5.75	1.725

### **Commentaires :**

**BOYER :**

Moyens humains affectés au chantier non communiqué. Outillage classique. Note à 25%

Délais : Fabrication : 15 semaines proposées pour 11 semaines au planning. Pour la pose, 21 jours proposés pour 2 semaines au planning. Note à 50%

Méthodologie : générique, copier/coller du lot 1. Note à 50%

**GARDETTE :**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux + chef de chantier + deux compagnons autonomes + 2 compagnons en renfort si besoin. Matériel bien détaillé y compris matériel atelier. Note à 100%

Délais : fabrication en interne=souplesse, mais pas d'indications de délais. Note à 25%

Méthodologie : méthodologie type passe partout. Note à 50%



**3 – Prise en compte du développement durable et mesures environnementales : 10 % – notation sur 10 points**

N° PLI	Candidat	Certification d'intervention (5 pts)	Méthodologie d'intervention (5 pts)	Note sur 10	Note pondérée à 10 %
1	BOYER STORES	0	0	0	0
2	SARL GARDETTE	0	0	0	0

**Commentaires :**

Aucun candidat n'indique une provenance de bois écocertifié et les performances thermiques indiquées, quand elles le sont, sont au mieux conformes au CCTP.

**CLASSEMENT FINAL LOT 2**

Classement	Candidat	Note prix	Note valeur technique	Note dév. durable	Note totale
2	SARL GARDETTE	5.844	1.725	0	7.569
3	BOYER STORE	6.000	1.275	0	7.275

**Commentaires :**

Au regard de l'analyse précédemment exposée, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise **SARL GARDETTE** comme offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **30 307,80 € H.T.**

**RECAPITULATIF**

Lot	Attributaire	Estimation (A)	Montant attribué (B)	Ecart (B-A)
1 – MENUISERIES PVC WILSON	Lot relancé ultérieurement	36 023,00 €		
2 – MENUISERIES BOIS PHENIX	SARL GARDETTE	35 501,70 €	30 307,80 €	- 5 193,90 €

La responsable du Pôle Ingénierie

Le chargé d'opération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240122-DEC2024107AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024  
Affichage : 22/01/2024

**Celine RODRIGUES**

**André ODIN**

Rapport à l'attention de Monsieur le Maire  
Sous-couvert de Monsieur le Directeur Général des Services

**Objet : Rapport d'analyse des offres – Remplacement de menuiseries extérieures Wilson (relance suite lot infructueux)**

**I - PRESENTATION GENERALE**

Au mois d'Octobre, la Ville de Roanne a lancé une consultation relative au remplacement de menuiseries extérieures au restaurant scolaire Wilson et aux locaux associatifs du Phenix (ex-pisciculture et bains-douches).

Cette consultation comportait 2 lots :

- lot n° 1 : menuiseries PVC Wilson
- lot n° 2 : menuiseries bois Phenix

Le lot 1 ayant été déclaré infructueux, une consultation à guichet restreint a été faite auprès des entreprises suivantes :

- BOYER STORES ET FERMETURES
- SAYET BERTRAND

Les offres étaient à remettre, au plus tard, pour le 10 Janvier 2024 à 12h00.

Au terme de la consultation, deux offres ont été remises :

- 1- SAYET BERTRAND – 42 POUILLY SOUS CHARLIEU
- 2- BOYER STORES ET FERMETURES – 42 ROANNE

**II – RAPPEL DES CRITERES**

Les critères de jugement des offres sont :

**1 - Prix des travaux : 60 % - notation sur 10 points**

Le candidat présentant la meilleure offre de prix obtiendra la note de 10. Les autres offres de prix seront notées de la manière suivante : Meilleure offre de prix divisée par le prix considéré, le tout multiplié par 10. La pondération est appliquée sur ce résultat.

**2 – Valeur technique : 30 % - notation sur 10 points**

La valeur technique, notée sur la base de 10, sera appréciée à partir du mémoire technique joint à l'offre. Il portera sur les points suivants :



- Moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des travaux (**3 points**)
- Délais d'intervention respect du planning du cahier des charges et proposition d'optimisation des délais au regard du calendrier d'exécution (**3 points**)
- Méthodologie d'intervention pour l'exécution des travaux (mode opératoire pour intervention en site occupé) (**4 points**)

**3 - Prise en compte du développement durable : 10% - notation sur 10 points**

- Prise en compte du développement durable (Labellisation environnementales, écolabels, normes NF,...) (**10 points**)

### III – ANALYSE DES OFFRES

**1 - Prix des travaux : 60 % – notation sur 10 points**

**Montants à l'ouverture des plis :** (estimation du service : 36 023,00 € H.T.)

N° PLI	Candidat	Montant offre H.T	Note sur 10	Note pondérée à 60 %
1	SAYET BERTRAND	30 120,00 €	10.00	6.000
2	BOYER STORES	35 912,44 €	8.39	5.032

**Commentaires :**

Les deux offres sont situées en dessous de l'estimation du service.  
La moyenne des offres est située à 33 016,22 € HT.

**2 – Valeur technique : 30 % – notation sur 10 points**

N° Pli	Candidat	Moyens humains et matériels (3 pts)	Délai d'intervention (3 pts)	Méthodologie (4 pts)	Note sur 10	Note pondérée à 30%
1	SAYET BERTRAND	2.25	2.25	3.00	7.50	2.250
2	BOYER STORES	1.50	1.50	3.00	6.00	1.800

**Commentaires :**

**SAYET :**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux et deux poseurs dédiés. Liste matériel conforme. Note à 75%

Délais intervention : 8 semaines de fabrication et pose conforme au planning soit 1 semaine. Conforme. Note à 75%

Méthodologie : détaillée et conforme. Visite sur site effectuée avec appréhension des contraintes. Note à 75%

**BOYER :**

Moyens humains : Liste personnel de l'entreprise jointe mais pas personnel dédié au chantier. Liste matériel conforme. Note à 50%

Délais intervention : 8 semaines de fabrication et pose 3 semaines ce qui est excessif. Note à 50%

Méthodologie : détaillée et conforme. Visite sur site effectuée avec appréhension des contraintes. Note à 75%

**3 – Prise en compte du développement durable et mesures environnementales : 10 % – notation sur 10 points**

N° PLI	Candidat	Note sur 10	Note pondérée à 10 %
1	SAYET BERTRAND	2.5	0.25
2	BOYER STORES	2.5	0.25

**Commentaires :**

Les deux candidats disposent d'une qualification Qualibat RGE.

**CLASSEMENT FINAL LOT 1**

Classement	Candidat	Note prix	Note valeur technique	Note dév. durable	Note totale
1	SAYET BERTRAND	6.000	2.250	0.250	8.500
2	BOYER STORES	5.032	1.800	0.250	7.082

**Commentaires :**

Au regard de l'analyse précédemment exposée, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise **SAYET BERTRAND** comme offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **30 120,00 € H.T.**

La responsable du Pôle Ingénierie

  
**Céline RODRIGUES**

Le chargé d'opération



**André ODIN**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240122-DEC202410-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024  
Affichage : 22/01/2024